



LA BERCE DU CAUCASE ET AUTRES ESPÈCES ENVAHISSANTES

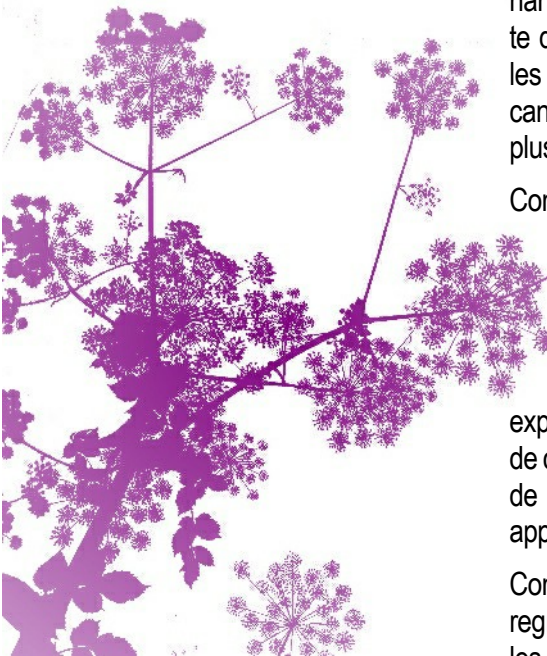
**Lors d'une randonnée, nous nous sommes arrêtés devant
un spectaculaire berce du Caucase.**

**C'est une ombellifère qui peut atteindre 3 à 5 mètres de haut et sa tige
creuse peut dépasser les 10 cm de diamètre à la base.**

**Attention, cependant, la berce du Caucase peut s'avérer
dangereuse pour l'homme;**

en effet, le contact de la peau avec toutes
les parties de la plante provoque des gra-
ves lésions. Ces brûlures apparaissent

généralement après une exposition de la
peau au soleil et prennent l'aspect d'un
méchant coup de soleil ou d'impression-
nantes boursouflures. On dit de cette plan-
te qu'elle est "photo sensibilisatrice". Que
les enfants ne s'en fassent pas des sarba-
canes ! Les brûlures aux lèvres sont les
plus graves.



Comme son nom l'indique, cette berce est
originaire du Caucase, au sud-ouest
de l'Asie. Avant de parvenir jus-
qu'à nous, elle s'est propagée en
Russie centrale et ensuite en Eu-
rope centrale. Elle est en perpétuelle
expansion, suivant, notamment les voies
de chemin de fer; on en trouve sur les talus
de la gare du Luxembourg. Sa première
apparition en Belgique daterait de 1930.

Comme toutes les berces, les fleurs se
regroupent et se serrent les unes contre
les autres, ce qui donne l'aspect d'un para-

La Berce du Caucase



sol blanc qui attire un grand nombre d'insectes. Les fleurs en effet sécrètent un nectar sucré, véritable supercarburant pour ces petites bêtes. En échange, les insectes emportent le pollen de la plante et vont féconder d'autres fleurs.

On a bien compris que la berce du Caucase n'est donc pas une plante indigène et ceci m'amène à parler des espèces envahissantes.

Les espèces animales et végétales ont toujours voyagé. Mais la mondialisation des échanges économiques et les voyages lointains accélèrent dangereusement le mouvement.

De nombreuses espèces dites "envahissantes" ont récemment colonisé nos contrées, la berce du Caucase n'est pas la seule; exemples : la renouée du Japon, la coccinelle asiatique à sept points, la tortue de Floride. Quatre espèces parmi des dizaines d'autres qui font des ravages dans nos écosystèmes. Le phénomène est à la fois grave et méconnu. Aujourd'hui, il constitue la deuxième cause de perte de biodiversité.

Le caractère envahissant de ces espèces est souvent lié à l'absence de leurs préda-



teurs naturels ou de leurs parasites dans les régions où elles ont été introduites.

La coccinelle asiatique a été récemment introduite chez nous pour participer à la lutte biologique contre les pucerons.

La tortue de Floride et la perruche à collier, importées comme animaux de compagnie, se sont ensuite retrouvées dans la nature, abandonnées par leurs propriétaires.

Mais les plantes et les animaux exotiques migrent aussi sans aucune intervention humaine, comme la berce du Caucase.

La Berce du Caucase



Ils peuvent aussi débarquer de manière accidentelle, comme la meuse caulerpe, cette algue d'origine tropicale fut introduite par négligence dans la Méditerranée, suite au déversement de l'eau d'un aquarium par le musée océanographique de Monaco. Cette algue envahit aujourd'hui d'immenses espaces maritimes et met en danger les herbiers à posidonie qui sont à la fois les "prairies" et les "maternités" de la Grande bleue.

Les espèces envahissantes sont reprises sur deux listes : celles dont l'expansion doit être empêchée ou limitée et celles qui doivent être surveillées.

Le problème en matière de lutte, c'est qu'au moment où l'on constate les effets, il est déjà trop tard pour faire de la prévention.

Introduire une espèce dans le milieu qui n'est pas le sien revient à hypothéquer l'avenir d'une faune et d'une flore uniques. Comment prévoir le comportement de l'espèce importée et son influence sur les espèces indigènes ?

Un exemple d'expérience hasardeuse : au Kenya, on a implanté un arbre "le proso-pis" pour limiter l'érosion éolienne dans les zones semi-arides, avec le soutien de la FAO, cet arbre s'est vite imposé en colonisateur coriace et est devenu un véritable fléau. Et pour s'en débarrasser on pense aujourd'hui... importer un scarabée d'Afrique du Sud !

Gare aux envahisseuses !
Gare aux expériences hasardeuses !

Documentation :

"Imagine" novembre, décembre 2006
"La Hulotte" prêtée par François
"Probio-Service" 2006 IV

Elizabeth